

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 11 (1885)
Heft: 3

Artikel: Le Casino-théâtre de Lausanne
Autor: Verrey, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-12041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rappelons d'abord les marbres du grand vestibule (dallage et banc), fournis par M. Doret, à Vevey, de même que les douze colonnes de la salle des pas-perdus dont huit en marbre rouge de Vérone et quatre en roche d'Hauteville.

Remarquons encore, dans le même local, les quatre grandes cheminées en Arvel poli, aussi de M. Doret.

L'escalier principal est en marbre de Belvoje (Jura-français) dont le ton est chaud, sans être cependant trop vif ; les six colonnes corinthiennes de la façade ont été livrées par la même carrière.

Enfin sur le palier central à droite et à gauche du grand escalier nous voyons deux tables indicatrices encadrées de marbre vert moderne fort beau provenant des carrières de Saillon (Valais).

La maison Sulzer frères à Winterthur a installé le chauffage de l'édifice. Le système adopté est mixte : vapeur et eau chaude. Les poêles tubulaires en tôle placés dans chaque salle ne sont pas autre chose que des récipients d'eau de condensation se chauffant par le moyen d'un courant de vapeur circulant dans les conduites (Vorwärmer), avec lesquelles ils sont en communication.

Chaque poêle peut être isolé du circuit.

La grande salle d'audience est desservie d'une manière différente.

Un canal ascendant de grande section lui fournit la quantité nécessaire d'air chauffé au contact d'un serpentin à développement considérable placé au sous-sol.

L'air vicié est évacué par quatre bouches percées dans les piédestaux entre les portes de la salle et aboutit dans les combles par l'intermédiaire de canaux métalliques logés dans l'intérieur des colonnes ioniques du palier central. Deux chaudières de moyenne dimension, fonctionnant alternativement ou conjointement, suivant les besoins, assurent la parfaite régularité de ce service important. Les gaz, à température encore élevée à leur sortie des chaudières, circulent dans des calorifères à air servant au chauffage des vestibules avant d'être définitivement évacués par les grandes cheminées remarquées et commentées par chacun.

Les appareils ont fonctionné à notre satisfaction durant une partie de l'hiver 1884-1885. Le système a du reste fait ses preuves ; nous ne lui reprochons qu'une chose : il ignore l'esthétique.

Le bâtiment a été devisé à 4 000 000 fr. ; ce chiffre sera probablement dépassé de quelques mille francs, ce qui n'a rien de surprenant si l'on songe que le coût des fondations a excédé de 25 000 fr. les prévisions les plus pessimistes.

L'ameublement coûtera environ 100 000 fr. ; les travaux de transformation de la place de Montbenon 200 000 fr. ; enfin les frais généraux de toute nature environ 70 000 fr. En additionnant ces divers éléments nous arrivons à une dépense totale de près de 4 400 000 fr., supportée en majeure partie par la ville de Lausanne. L'état de Vaud lui a accordé une subvention de 370 000 fr.

LE CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

par H. VERREY, architecte.

Sur l'initiative de quelques personnes éclairées de Lausanne, au nombre desquelles et en première ligne il faut citer M. Jouvet, fils, l'idée de construire un casino-théâtre à Lausanne, par une société privée, fut lancée dans le public et en reçut de nombreux encouragements.

De son côté la Municipalité de Lausanne promit une forte souscription d'actions et le don du terrain nécessaire, ainsi que d'autres avantages, dès la constitution d'un comité représentant un nombre suffisant d'actionnaires.

La nomination de ce comité, dont M. Fernand de Loys fut nommé président, l'élaboration des premières études et des statuts, puis enfin la souscription du montant nécessaire des actions, absorbèrent la plus grande partie de l'année 1868.

Toutefois les projets définitifs ayant été arrêtés en janvier 1869, l'adjudication des maçonneries et des fouilles put déjà se faire en février de la même année.

Les travaux se poursuivirent très activement et ils étaient fort avancés dans le courant de 1870, mais la guerre entre la France et l'Allemagne, les ayant momentanément arrêtés, l'inauguration de la salle ne put avoir lieu qu'au printemps de 1871 et les abords ne furent complétés qu'à la fin de la même année.

Cet édifice, construit d'après les plans et sous la surveillance de M. Jules Verrey, architecte à Lausanne, comprend :

- 1° Une salle de spectacle pour 800 personnes.
- 2° La scène avec ses deux dessous.
- 3° Le pavillon des artistes et du concierge.
- 4° Un magasin pour décors et un dit pour meubles.
- 5° Vestibule d'entrée, vestiaire, escaliers, latrines, etc. Deux sorties supplémentaires de sûreté.
- 6° Petit foyer, salle des petits concerts avec dépendances.
- 7° Un grand café restaurant avec logement.
- 8° Des magasins à louer avec un appartement à l'entresol.
- 9° Un grand jardin avec kiosque à musique, glacière, etc.

Les constructions sont soignées et bien finies, quoique traitées avec une simplicité relative.

La dépense totale, terrain non compris, mais en y ajoutant les décors scéniques et l'ameublement, s'est élevée à environ 650 000 francs.

Le rapport locatif de cet immeuble est annuellement de 18 à 20 000 francs.

La société n'a point payé de dividende jusqu'à ce jour, mais elle rembourse annuellement, par voie de tirage au sort, un certain nombre d'actions, pour être libérée en quarante cinq ans. — Après quoi le théâtre deviendra la propriété de la commune de Lausanne.

L'ÉCOLE DE SAINT-ROCH A LAUSANNE

par G. ROUGE, architecte.

Ce bâtiment a été construit pendant les années 1872 à 1874 d'après les plans de M. l'architecte Rouge. Il a une superficie de 1222 mètres carrés ; sa plus grande longueur est de 57^m25, sa plus grande largeur est de 28 mètres ; sa hauteur dès le sol des caves jusqu'à la corniche est de 18 mètres.